

Bachelier en gestion hôtelière orientation : arts culinaires

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Application tableur (excel) à la gestion hôtelière			
Ancien Code	ECHA1B11APT	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COHA1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à développer les compétences techniques et pratiques relatives au tableur Excel (Microsoft Office) du futur gestionnaire hôtelier dans la création et le suivi de tableaux analytiques et indicateurs permettant une gestion efficace de son établissement à différents niveaux de son activité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
 - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.3 Présenter et défendre les données et rapports d'activités relatifs à la situation de l'entreprise
 - 2.8 Utiliser les outils de création et de communication adaptés aux objectifs et interlocuteurs
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière**
 - 3.3 Mettre en place et utiliser les outils de gestion comptable et financière de son entreprise
 - 3.6 Choisir et utiliser les méthodes, outils, techniques, produits des différents secteurs liés à l'hébergement et la restauration
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.2 Adapter, concevoir et exploiter des indicateurs de tendances liés à son activité
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.4 Gérer les aspects opérationnels de l'activité quotidienne
 - 5.6 Paramétrer le système informatique de son entreprise

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette AA, l'étudiant-e sera notamment capable de gérer un planning de réservation et créer un tableau de réservation synthétique qui, suite à l'encodage des données de réservation client, établit automatiquement des valeurs telles que :

- la vérification de la disponibilité de la chambre souhaitée par le client;

- la vérification de la capacité d'accueil de la chambre souhaitée;
- le tarif complet du séjour ainsi que ses composantes.

Il est également attendu que l'étudiant·e soit capable d'extraire un certain nombre de données statistiques et d'indicateurs-clés de performance au départ d'un fichier de réservation construit sur Excel, de les interpréter et d'en communiquer les résultats de façon claire sous forme de représentations graphiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHA1B11APTA Application tableur (excel) à la gestion hôtelière

24 h / 2 C

Contenu

Cette AA mobilise notamment les concepts et contenus d'apprentissage suivants:

- Consolidation des fonctions de base (somme, somme si, nbval etc...);
- Découverte de fonctions avancées (recherchev,...);
- Tri des données;
- Conception d'un tableau de gestion au départ d'une mise en situation;
- Alimentation des tableaux comme support de la gestion quotidienne;
- Construction et suivi d'indicateurs de performance Horeca;
- Mise en forme conditionnelle des indicateurs;
- Communication des chiffres sous formes de représentations graphiques;
- ...

Démarches d'apprentissage

Les différentes séances mobiliseront des mises en situations concrètes et/ou fictives du secteur hôtelier à partir desquels l'étudiant·e sera amené·e à travailler sur la conception et l'utilisation de tableaux de gestion adaptés en réponse aux situations proposées.

Les supports de cette AA se basent sur des slides, des tutoriels détaillés sur Excel, des supports vidéos et un accompagnement individuel en salle informatique. Les notes de l'étudiant·e, au même titre que toute ressource complémentaire proposée par l'enseignante, font partie intégrante de la matière évaluée.

L'apprentissage peut impliquer du travail en autonomie, en binôme ou au niveau du groupe-classe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les exercices de résolution de cas se font au rythme de l'étudiant·e;

L'étudiant·e aura l'occasion de travailler en binôme ou par équipe lors de certains exercices;

Un coaching individuel est apporté à chaque étudiant·e pendant le cours;

L'étudiant·e est invité·e à prendre contact avec l'enseignante par mail s'il/elle rencontre des difficultés pendant et/ou en dehors des séances.

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session Q2:

Il s'agit d'un apprentissage pratique, il implique donc une participation active de l'étudiant-e à chacune des séances de cours. Dès lors, **30%** des points seront attribués dans le cadre de la réalisation de différents travaux intermédiaires et/ou interrogations en séance. **La présence à ces interrogations en séance est obligatoire.** Les **70%** restants feront l'objet d'un examen écrit (dont le format peut être papier et/ou digital) en session.

Session Q3:

100% des points feront l'objet d'un examen écrit (dont le format peut être papier et/ou digital) en session. Les travaux réalisés en cours d'année ne sont donc pas considérés dans la note de la session Q3.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Si l'étudiant-e n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique complémentaire faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant-e est ajourné.

Les étudiant-e-s « diplômables » en janvier

L'évaluation de l'AA est réorganisable en janvier.

1ère session: Matière Q2 année N-1 : 100% Exe (dont le format peut être papier et/ou digital)

2e session : Matière Q2 année N-1 : 100% Exe (dont le format peut être papier et/ou digital)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	30		
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).